

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT



**Modules
complémentaires**



Les modules suivants peuvent être choisis indépendamment les uns des autres, en découverte de l'ETP ou en complément de la formation des 40 H.

Toutefois, vous pouvez obtenir la certification de la formation des 40 H en éducation thérapeutique du patient « niveau praticien » pour dispenser si vous suivez les 5 premiers + 3 parmi les modules additionnels + 1 option pour ainsi valider les 40 H minimum et réglementaires.

Ces modules sont articulés autour de 4 thèmes

Cahier des charges
Règlement

Postures en ETP

Les commentaires

Vivre avec

Sensibilisation ETP	Socle obligatoire
Du diagnostic éducatif à l'alliance thérapeutique	
Animation pédagogique	
Place et rôles du patient	
Créativité en ETP	
Développement des compétences psycho-Sociales (CPS)	Choisir au moins 3 modules additionnels
Le cahier des charges d'un programme ETP	
Transversalité en ETP	
Faut-il combattre les idées reçues ?	
Les enjeux de la littératie en santé	
Félicitons-nous : Personne ne le fera à notre place !	Ajouter 1 option
Ressources et financements de l'ETP	
Organisation des soins en cancérologie	
Bien manger - Mieux bouger	
Aide au sevrage tabagique	
Communiquer en ETP	



COMPÉTENCES VISÉES

- Définir ce qu'est l'éducation thérapeutique.
- Etablir un objectif d'éducation thérapeutique.
- Se donner des priorités dans l'exercice de l'éducation thérapeutique.
- Caractériser les rôles et les qualités du patient intervenant en ETP.
- Citer des notions propres à l'exercice de l'ETP dans différents domaines (cadre réglementaire, référentiels et recommandations, histoire de l'ETP, définir l'ETP, postures et compétences, activités d'ETP).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apprentissage par le jeu
- Échanges en groupe
- Travaux de groupe
- Apports théoriques
- Appui sur les expériences et les savoirs des participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Une évaluation au début (T0) et à la fin de la formation (T1)
- Une évaluation de la satisfaction à la fin de la formation
- Une évaluation des acquis de la formation à distance (6 mois)

SENSIBILISATION À L'ETP

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Découverte des généralités sur l'ETP

PUBLIC :

Acteurs d'ETP

DURÉE :

½ journée (3h30)

COÛT :

80 €

LIEU :

Cité Entrepreneuriale
18 bd Guillet Maillet
17100 SAINTES

RÉF. : MODSENS1



COMPÉTENCES VISÉES

- Définir les compétences psychosociales.
- Comprendre l'utilité du développement des compétences psychosociales en ETP.
- Mettre en œuvre différentes méthodes et outils pour travailler les compétences psychosociales.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apprentissage par le jeu
- Échanges et travaux de groupe
- Expérimentation
- Apports théoriques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Une évaluation au début (T0) et à la fin de la formation (T1).
- Une évaluation de la satisfaction à la fin de la formation.
- Une évaluation des acquis de la formation à distance (6 mois).

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHO- SOCIALES (CPS)

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Découverte des généralités sur l'ETP

PUBLIC :

professionnels de santé et professionnels du champ médico-social (Sans prérequis), animateurs d'ateliers.

DURÉE :

1 journée (7 heures)

COÛT :

150 €

LIEU :

Cité Entrepreneuriale
18 bd Guillet Maillet
17100 SAINTES

RÉF. : MODCPS2-3

INSCRIPTION

Si vous êtes professionnels de santé salarié d'un établissement de santé, la formation peut être prise en charge dans le cadre de la **formation continue**.

La demande préalable doit être adressée, après validation de votre hiérarchie, à votre service de formation continue, avec le calendrier et le programme.

Lorsque le service de formation continue a validé la prise en charge de la formation, il se met en contact avec l'UTEP de Saintonge pour établir les conventions de formation.

Pour les autres personnes intéressées qui n'entrent pas dans le cadre d'une prise en charge par un service de formation continue, ou qui peuvent y prétendre au titre d'une activité libérale, merci de contacter la coordinatrice administrative de l'UTEP au 05.46.38.49.51 ou 06.45.42.37.46 ou par mail à contact@utep-saintonge.fr.

Nos formations sont accessibles **aux personnes handicapées** et **aux personnes à mobilité réduite**, référent handicap : Dr Dominique MAROUBY - 05.46.38.49.51

LES +

- ◆ Formations ancrées dans l'action, illustrées par des témoignages et expériences diverses.
- ◆ Mise à disposition d'un classeur et d'un espace documentaire en ligne avec les contenus de formation et les supports utilisés.
- ◆ Possibilité de bénéficier de conseil et appui méthodologique par les formateurs à l'issue de la formation, ainsi que du prêt d'outils et d'ouvrages auprès de chaque centre de ressources de l'Ireps Nouvelle-Aquitaine.

Organisme de formation enregistré sous le n°**75170239217**

après de la Préfète de région NOUVELLE-AQUITAINE

N° d'enregistrement Organisme DPC : **9863**

N° de référencement ANDPC : **0083659**

N° de certification Qualiopi : **CPS RNCQ 0878**



N° de SIREN : 848750824
Association déclarée sous le n°: W174006273

☎ 05 46 38 49 51

☎ 06 45 42 37 46

18 boulevard Guillet Maillet - 17100 Saintes

| contact@utep-saintonge.fr